

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS
SOUMISES AU CONSEIL MUNICIPAL
DU 21 NOVEMBRE 2023**

Date de convocation : Le 14 novembre 2023

Date d'affichage : **28 NOV. 2023**

N° de délibération	Sujet	Résumé	Résultat du vote
2023/101	Installation de Madame Séverine AUGER dans les fonctions de conseiller municipal	A la suite de la démission de Madame Agathe COUBLANT, reçue en mairie le 3 novembre 2023, un poste de conseiller municipal se trouve être vacant. Madame Séverine AUGER, suivante sur la liste et ayant accepté la place, est installée à son appel nominal.	/
2023/102	Commissions Municipales – Réajustement	<p>Pour la Commission Solidarités (Affaires Sociales – Santé – Handicap – Petite enfance – Parentalité), est remplacée : Madame Agathe COUBLANT par Madame Séverine AUGER.</p> <p>Pour la Commission Commerces, Animations, Relations Internationales, est remplacée : Madame Agathe COUBLANT par Monsieur Ibrahim CHENOUF.</p>	Adoptée à l'unanimité
2023/103	Représentations de la Ville – Réajustement	<p>Pour le SIVU des Bois Bourman et de la Naie, est remplacée : Madame Agathe COUBLANT, suppléante, par Madame Séverine AUGER.</p> <p>Pour le Conseil de l'École des Récollets, est remplacée : Madame Agathe COUBLANT, par Madame Séverine AUGER.</p>	Adoptée à l'unanimité
2023/104	Modification du règlement intérieur du Conseil Municipal	modification de l'article 21 du règlement intérieur pour y ajouter les dispositions de l'article L.2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) portant sur la notion de Conseiller intéressé.	Adoptée à l'unanimité 1 abstention
2023/105	Débat d'orientation budgétaire 2024	Monsieur le Maire présente les orientations budgétaires pour l'année 2024 qui font l'objet du débat prévu par la loi n°92/125 du 6 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République. Le Conseil Municipal prend acte de la tenue du Rapport d'Orientation Budgétaire.	Prise d'acte

2023/106	Dérogation au repos dominical – Liste des dimanches pour l'année 2024	Émission d'un avis favorable pour l'octroi, par Monsieur le Maire, d'une dérogation au repos dominical sur cinq dates pour l'année 2024, à savoir : <u>Pour les commerces de détail (à l'exception des concessionnaires automobiles) :</u> le dimanche 14 janvier 2024, le dimanche 30 juin 2024, les dimanches 8, 15 et 22 décembre 2024. <u>Pour les concessionnaires automobiles :</u> le dimanche 14 janvier 2024, le dimanche 17 mars 2024, le dimanche 16 juin 2024, le dimanche 15 septembre 2024, le dimanche 13 octobre 2024.	Adoptée à l'unanimité 1 abstention
2023/107	Copropropriété Centre Halles à Saumur - Acquisition de deux cellules commerciales appartenant à la SCI PEPILLANTE	Acquisition de la société SCI PEPILLANTE les lots n°114 et n°116 de la copropriété Centre Halles – Galerie marchande, en nature de locaux commerciaux, situés 32 place Saint-Pierre à SAUMUR sur la par- celle cadastrée section AR n°362 au prix net et forfaitaire de 45 000 €	Adoptée à l'unanimité
2023/108	Budget 2023 – Décisions Modificatives	Approbation des décisions modificatives qui donnent globalement lieu aux ajustements détaillés dans les tableaux qui peuvent être consultés auprès de la Direction des Moyens Généraux service des Finances aux jours et heures d'ouverture de l'Hôtel de Ville.	Adoptée à l'unanimité
2023/109	Adoption du référentiel budgétaire et comptable M57 au 1 ^{er} janvier 2024	Le Conseil Municipal approuve le passage à la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1 ^{er} janvier 2024, Il précise que la norme comptable M57 s'appliquera aux budgets gérés actuellement en M14 : <ul style="list-style-type: none"> • Budget Principal • Budget Lotissements • Budget PRU • Budget TVA Il autorise le Maire à procéder à des mouvements de crédits entre chapitres, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, Il autorise le Maire à mettre en œuvre toutes les procédures nécessaires à ce changement de nomenclature budgétaire et comptable et à signer toutes les pièces nécessaires à son exécution.	Adoptée à l'unanimité

2023/110	Nomenclature M57 – Adoption d'un règlement budgétaire et financier	Adoption du Règlement Budgétaire et Financier tel qu'il figure dans les documents consultables auprès de la Direction des Moyens Généraux service des Finances aux jours et heures d'ouverture de l'Hôtel de Ville.	Adoptée à l'unanimité
2023/111	Nomenclature M57 – Amortissement des biens, subventions d'équipement et fonds de concours au prorata temporis à compter du 1 ^{er} janvier 2024	<p>Le Conseil Municipal approuve l'application de la méthode d'amortissement au Prorata Temporis aux biens immobiliers, subventions d'équipement et fonds de concours pour tous les biens acquis à compter du 1^{er} janvier 2024 et soumis à la M57,</p> <p>Il applique les durées d'amortissement listées dans les documents consultables auprès de la Direction des Moyens Généraux service des Finances aux jours et heures d'ouverture de l'Hôtel de Ville,</p> <p>Il approuve l'amortissement en annuité unique des biens de faible valeur ou dont la consommation est très rapide, dont le montant est inférieur ou égal à 100 Euros (Cent Euros).</p>	Adoptée à l'unanimité
2023/112	Équipements sportifs de proximité – Fonds de concours de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire	<p>Le Conseil Municipal approuve le programme de travaux et son plan de financement prévisionnel,</p> <p>Il autorise le Maire à solliciter auprès de la Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire le Fonds de concours pour la création de sites sportifs de proximité,</p> <p>Il autorise le Maire à solliciter toute autre aide financière mobilisable susceptible de compléter le financement de cette opération, sachant que dans le cas où les co-financements attendus ne seraient pas obtenus, la Ville de Saumur s'engage à honorer la différence par autofinancement.</p>	Adoptée à l'unanimité
2023/113	Accueil de loisirs sans hébergement du Petit Souper – Demande de financements	<p>Le Conseil Municipal approuve le programme de travaux et son plan de financement prévisionnel,</p> <p>Il autorise le Maire à solliciter auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de Maine et Loire les aides au taux le plus élevé possible,</p> <p>Il autorise le Maire à solliciter toute autre aide financière mobilisable susceptible de compléter le financement de cette opération, sachant que dans le cas où les co-financements attendus ne seraient pas obtenus, la Ville de Saumur s'engage à honorer la différence par autofinancement.</p>	Adoptée à l'unanimité

2023/114	Rue de Rouen – Demande de subvention au titre du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER)	<p>Le Conseil Municipal approuve le programme de travaux,</p> <p>Il autorise le Maire à solliciter auprès de la Région des Pays de la Loire Gestionnaire des Fonds, l'aide relative au FEDER ITI et à signer les documents afférents à cette aide.</p> <p>Il autorise le Maire à solliciter toute autre aide financière mobilisable susceptible de compléter le financement de cette opération, sachant que dans le cas où les co-financements attendus ne seraient pas obtenus, la Ville de Saumur s'engage à honorer la différence par autofinancement.</p>	Adoptée à l'unanimité
2023/115	Admissions en non-valeur de créances éteintes	Admission en non-valeur des créances éteintes par les effacements de dettes prononcés par la Banque de France ou le Tribunal de Commerce d'Angers, pour un montant total de 3 087,34 Euros sur le Budget Principal :	Adoptée à l'unanimité
2023/116	Alter Public – Projet de modifications statutaires de la SPL Alter Public relatif à l'objet social	Le Conseil Municipal approuve le projet de modification de l'objet social de la SPL Alter Public en vue de permettre à la Société d'intervenir exclusivement pour le compte de ses collectivités actionnaires en matière d'opérations d'études et/ou de construction et d'exploitation de services publics à caractère industriel ou commercial et plus spécifiquement dans la gestion des biens, des services et des équipements liés au service public dans les domaines suivants : Energie-Réseaux de Chaleur et Déplacement-Autopartage, avec la gestion du service « Citiz » ;	Adoptée à l'unanimité
2023/117	Exercice 2023 : attribution de subventions aux associations	Attribution des subventions de l'exercice 2023, telle que détaillées dans le tableau disponible à la Direction Générale aux jours et heures d'ouverture de l'Hôtel de Ville.	Adoptée à l'unanimité <i>(Les élus administrateurs concernés n'ont pas pris part au vote)</i>
2023/118	Approbation et signature de la Convention Territoriale Globale à l'échelle du périmètre « Saumur Loire Développement » pour la période 2023-2027	Approbation du projet de convention territoriale globale à l'échelle du périmètre « Saumur Loire Développement » pour la période 2023-2027.	Adoptée à l'unanimité
2023/119	Personnel Municipal - Modification du tableau des emplois et des effectifs	Approbation des modifications décrites dans les tableaux disponibles au service Ressources Humaines de la mairie de SAUMUR.	Adoptée à l'unanimité

2023/120	Renouvellement de la mise à disposition de la Ville de Saumur auprès du Centre communal d'action sociale – maison pluridisciplinaire de santé.	Approbation de la convention de mise à disposition de l'agent au profit de la maison pluridisciplinaire de santé, pour y exercer des fonctions administratives.	Adoptée à l'unanimité
2023/121	Création d'un service commun « politiques contractuelles » entre la Ville de Saumur et la Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire	A compter du 1er janvier 2024, approbation de la création d'un service commun « Politiques Contractuelles » en lien avec la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire et la Ville de Saumur, et de sa convention associée dans le respect des dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,	Adoptée à l'unanimité
2023/122	Création d'un service commun « archives communautaires et municipales Saumur Val de Loire » entre la Ville de Saumur et la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire	Approbation de la création du service commun « Archives communautaires et municipales Saumur Val de Loire » et de sa convention associée à compter du 1 ^{er} décembre 2023,	Adoptée à l'unanimité
2023/123	Création d'un « Rucher Ecole »	Approbation du projet de création d'un rucher école au Château de Saumur et son règlement intérieur	Adoptée à l'unanimité
2023/124	Financement des écoles privées sous contrat d'association – Contribution de la Ville aux OGEC – Ajustement exercice 2023 – Calcul contribution exercice 2024	<p>Le Conseil fixe le montant de la contribution de la Ville de Saumur aux OGEC en vue du financement des écoles privées, pour l'exercice 2023, comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> – classes élémentaires : 345 € par élève saumurois et par an, – classes maternelles : 972 € par élève saumurois et par an, – classes Ulis : 370.50 € par élève saumurois et par an. <p>Il fixe le montant de la contribution de la Ville de Saumur aux OGEC en vue du financement des écoles privées, pour l'exercice 2024, comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> – classes élémentaires : 359 € par élève saumurois et par an, – classes maternelles : 1 022 € par élève saumurois et par an, – classes Ulis : 384.50 € par élève saumurois et par an. 	Adoptée à l'unanimité

2023/125	Modalités de désignation et de consultation du référent déontologue de l'élu local et désignation de la liste de référents	Sont désignés en qualité de référents déontologues les membres de la liste constituée par l'AMF49. Le conseil municipal approuve aussi la durée de l'exercice des fonctions des référents, les modalités de saisine, les conditions d'examens des demandes de conseils, les moyens et ressources mis à la disposition des référents, et leurs rémunérations, dans les conditions détaillées dans la délibération accessible à la Direction Générale de la mairie de Saumur et sur le site de la Ville.	Adoptée à l'unanimité
2023/126	Rues de l'Ancienne Messagerie et Cendrière à Saumur - Effacement du réseau électrique - Convention avec le Syndicat Intercommunal d'Énergies du Maine-et-Loire (SIEML)	Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire (ou son représentant) à signer la convention à intervenir avec le SIEML ainsi que tout autre document afférent, et relatif à l'évolution des modalités contractuelles	Adoptée à l'unanimité
2023/127	Convention pluriannuelle année 2022-2026 entre l'association expérimentation territoriale contre le chômage longue durée, la Ville de Saumur, l'entreprise à but d'emploi ASURE, l'Etat, le Département du Maine-et-Loire et la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire - AVENANT N°1	Approbation de la modification de la convention pluriannuelle année 2022 - 2026 entre l'Association expérimentation territoriale contre le chômage de longue durée, l'EBE ASURE et le territoire habilité de la collectivité de Saumur en actualisant les données relatives au financement de l'emploi supplémentaire (article 3 de la convention initiale) ;	Adoptée à l'unanimité
2023/128	Convention avec la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire pour l'entretien courant et la gestion des réparations des véhicules - Avenant 1	Adoption de l'Avenant n°1 à la convention pour l'entretien courant et la gestion des réparations des véhicules de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire portant sur l'actualisation de la liste des véhicules pris en charge ;	Adoptée à l'unanimité
2023/129	RD 751 - Route de Gennes à Saint-Hilaire-Saint-Florent - Sécurisation de la piste cyclable - Demande de subvention auprès du département de Maine-et-Loire	Le Conseil Municipal approuve le programme de travaux et le plan de financement prévisionnel, Il autorise le Maire à solliciter auprès du Département de Maine et Loire, une subvention à hauteur de 40 % du montant HT des travaux au titre du développement des mobilités douces (vitalité durable du territoire) et à signer les documents afférents à cette aide.	Adoptée à l'unanimité

2023/130	Place du Bois Quétier à Saint-Hilaire-Saint-Florent - Cession d'une emprise de terrain à Monsieur et Madame Mabileau	<p>Le Conseil Municipal constate la désaffectation et prononce le déclassement de l'emprise de terrain plus amplement désignée ci-dessous ;</p> <p>Il décide de céder à Monsieur et Madame MABILEAU une emprise de terrain d'une surface d'environ 56 m², sur la parcelle communale située Place du Bois Quetier à Saint-Hilaire-Saint-Florent, cadastrée section 287 CZ n° 229,</p> <p>Il précise que cette cession sera réalisée moyennant le prix net et forfaitaire de 30€/m² ; le prix définitif sera déterminé après mesurage exact de l'emprise par un géomètre ;</p>	Adoptée à l'unanimité
2023/131	Avenue du Cadre Noir à Saint-Hilaire-Saint-Florent - Cession d'une emprise de terrain à la SCI TOMI	<p>Le Conseil Municipal constate la désaffectation et prononce le déclassement des emprises à céder issues des parcelles cadastrées section 287 E n° 567, 583, 580 et 571 située avenue du Cadre Noir à Saint-Hilaire-Saint-Florent, pour une surface totale de 446 m² ;</p> <p>Il décide de céder à la SCI TOMI pour partie les parcelles cadastrées section 287 E n° 567, 583, 580 et 571 pour une surface totale de 446 m² ;</p> <p>Il précise :</p> <ul style="list-style-type: none"> * que cette cession sera réalisée moyennant la somme de 0,40€/m² soit 180 euros pour 446 m² ; * que la cession est assortie de la condition du maintien du boisement des emprises cédées par la Ville ; 	Adoptée à l'unanimité
2023/132	Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain (OPAH-RU) - Avenant n°1 à la convention	<p>Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire, ou son Adjointe Géraldine LE COZ à signer l'avenant n°1 à la Convention d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain du Cœur de Ville de Saumur portant évolution du périmètre opérationnel et modification du contenu des aides locales mobilisables dans le cadre de l'opération.</p>	Adoptée à l'unanimité <i>(Les élus concernés n'ont pas pris part au vote)</i>
2023/133	Eglise Notre Dame de la Visitation à Saumur - Constitution de servitudes de réseaux au profit de la parcelle appartenant à Monsieur et Madame Mallard	<p>Le Conseil Municipal approuve la création de servitudes de réseaux sur la parcelle cadastrée section AI n° 162 appartenant à la Ville de Saumur au profit de la parcelle cadastrée section AI n° 456 propriété de Monsieur et Madame MALLARD ;</p> <p>Il précise que ces servitudes interviennent en régularisation de la situation actuelle et en vue de prendre en compte la situation future des réseaux ;</p>	Adoptée à l'unanimité

2023/134	Zones d'accélération énergies renouvelables Modalités de concertation	<p>Le Conseil Municipal approuve les modalités de concertation suivantes avec la population :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mise à disposition du public d'un dossier consultable en mairie aux heures d'ouverture du 27 novembre au 18 décembre 2023 inclus, ainsi que d'un registre permettant de recueillir les observations du public ; - mise à disposition d'un dossier numérique consultable en ligne sur la page Internet de la Ville de Saumur avec un lien sur une adresse de messagerie permettant de recueillir l'avis de la population 	<p>Adoptée à l'unanimité (Les élus administrateurs concernés n'ont pas pris part au vote)</p>
----------	-----------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------

Le Maire de la Ville de Saumur



Jackie Goulet Claisse

Jackie GOULET CLAISSE